

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Covid-19 : point de situation en Normandie**

A compter de la semaine du 8 février, 1 seul point de situation sera diffusé par semaine, chaque mardi.

Une circulation virale élevée

En Normandie, le taux d'incidence enregistre une légère progression et atteint 176,63 cas pour 100 000 habitants (contre 171,3 le 02/02). La situation est toujours contrastée entre les départements, avec un taux d'incidence en hausse dans l'Eure et la Seine-Maritime.

Le nombre de clusters progresse lui aussi, avec 154 clusters en cours d'investigation.

Une tension hospitalière qui reste importante

Si une légère diminution du nombre de personnes hospitalisées est observée (1359 personnes hospitalisées au 04/02 contre 1385 au 01/02), le nombre de personnes en réanimation continue d'augmenter avec 126 personnes en réanimation (contre 118 le 01/02 et 98 au 08 janvier).

37 clusters sont identifiés dans des établissements hospitaliers, ce qui accroît la tension hospitalière. Ces situations font l'objet de la mobilisation des directions ainsi que des équipes médicales et soignantes des établissements, en lien avec l'ARS Normandie et le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIAS) de Normandie. L'ensemble des acteurs s'attache à assurer la meilleure prise en charge des patients et faire barrière à la propagation du virus. L'ARS accompagne également les Centres Hospitaliers en faisant appel à des soignants volontaires pour venir en appui : infirmiers libéraux, professionnels inscrits sur la plate-forme nationale « renforts RH », établissements de santé du territoire et étudiants en santé notamment de l'institut de formation en soins infirmiers et de l'institut de formation d'aides-soignants du centre hospitalier.

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, continuent de déployer des opérations de dépistages et de promotion du renforcement des gestes barrières.

Ces opérations de dépistage viennent en complément de l'offre de dépistage existante afin de faciliter l'accès aux tests pour les habitants du territoire.

Le dépistage est un élément clé de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ». Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contact à risques, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires : s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. En cas de résultat positif, une recherche de variant est réalisée.

Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-depistage-sans-ordonnance-en-normandie-avec-ou-sans-rdv>

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 4 février **125 889 injections effectuées** (109 869 primo injections et 16 200 secondes injections). Dans les EHPAD, les deuxièmes injections se déploient progressivement dans les départements avec, au 3 février, **25 478 premières injections et 3077 secondes injections réalisées**, soit un taux de couverture vaccinale en EHPAD de 81% pour la région.

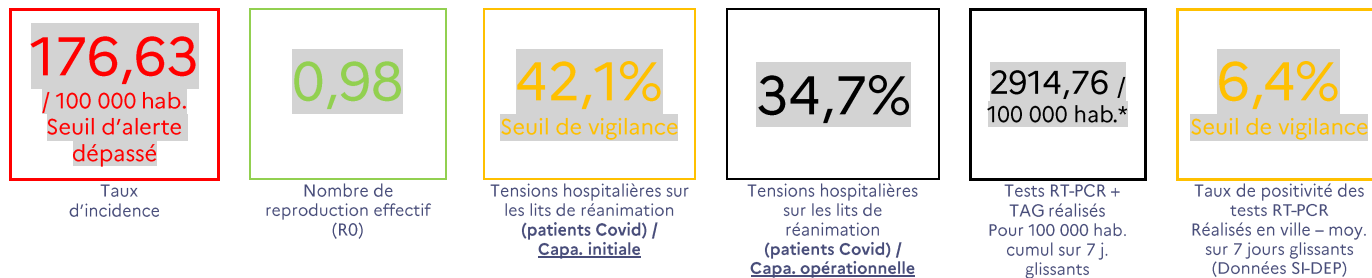
Le mois de février sera encore majoritairement consacré à la délivrance des secondes injections : en Normandie, aucun rendez-vous n'a été reporté et toutes les secondes injections seront assurées.

Dans ce contexte, près de 11 000 primo injections auront toutefois lieu entre le 8 février et le 1^{er} mars. De nouvelles plages de rendez-vous sont ainsi disponibles depuis ce soir 18h. Ces primo vaccinations seront ouvertes aux personnes de 75 ans et plus (dont toutes celles placées sur liste d'attente) ainsi qu'au public éligible en résidences autonomie. Des opérations mobiles seront également déployées dans les territoires les plus isolés.

La Normandie recevra dans les prochains jours environ 25 000 doses du vaccin AstraZeneca. Réceptionnée dans les 5 établissements pivots de la région, cette première livraison sera utilisée pour vacciner d'abord les professionnels de santé libéraux et hospitaliers de moins de 65 ans (y compris SDIS et aide à domicile) ainsi que les résidents et professionnels en Foyers d'Accueil Médicalisés et Maisons d'Accueil Spécialisées.

Par la suite, avec les prochaines livraisons, la vaccination s'ouvrira aux personnes de 50 à 65 ans ayant des comorbidités, et enfin à l'ensemble des personnes de 50 à 65 ans. Les conditions de conservation de ce vaccin, moins complexes que les deux premiers, permettront par la suite de confier, d'ici la fin du mois de février, aux professionnels de santé de ville - médecins généralistes, puis pharmaciens et infirmiers - la suite de cette campagne.

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 5 février 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 04/02	dont réa. au 04/02	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	91207	5835	6,40	176,63	185,03	1359	126	7510	1956
Calvados	18637	813	4,36	117,58	145,64	194	36	1363	322
Eure	13274	1008	7,59	167,81	151,84	131	13	1032	292
Manche	15140	893	5,90	182,00	237,81	199	12	739	198
Orne	7401	512	6,92	184,90	178,02	161	10	943	231
Seine-Maritime	36755	2609	7,10	209,76	199,73	674	55	3433	913

Situation dans les EHPAD

Entre le 3 et le 5 février, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 47 EHPAD (9 dans le Calvados, 8 dans l'Eure, 7 dans la Manche, 8 dans l'Orne et 15 dans la Seine-Maritime) et 6 résidences autonomes (1 dans le Calvados, 1 dans l'Eure, 1 dans la Manche, 0 dans l'Orne et 3 dans la Seine-Maritime), ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus.

Clusters en Normandie

La Normandie compte 154 clusters en cours d'investigation par l'ARS : Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	154	63	13	37	22	16	3	0
Calvados	20	10	2	6	1	1	0	0
Eure	24	8	0	9	4	3	0	0
Manche	37	18	3	5	9	1	1	0
Orne	18	7	2	4	2	3	0	0
Seine-Maritime	55	20	6	13	6	8	2	0

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.